



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

SOMMAIRE DU BIR N°28 DU 9 MAI 2023

SECRETARIAT GÉNÉRAL - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES2

COMPOSITION DES COMMISSIONS ACADÉMIQUES CHARGÉES D'ÉMETTRE UN AVIS SUR LE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS LES CORPS D'INGÉNIEURS ET DE PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS DE RECHERCHE ET DE FORMATION DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE B DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT, D'ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL ET D'INFIRMIERS DE CATÉGORIE A DES ADMINISTRATIONS D'ÉTAT, INTERMINISTÉRIEL DES ATTACHÉ D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT, DE PROFESSEURS DES ÉCOLES AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-20242

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS3

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI)
AFFECTATIONS – TEMPS PARTIEL.....3

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE4

RECRUTEMENT D'INGÉNIEURS DE FORMATION A L'EAFC POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-20244

RECRUTEMENT D'INGÉNIEUR(E) FORMATION-INNOVATION À L'EAFC - DÉPARTEMENT INNOVATION
EXPÉRIMENTATION RECHERCHE - POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-20246

RECRUTEMENT D'ACCOMPAGNATEURS DE PROJETS INNOVANTS ET DE CHARGÉS DE MISSION INNOVATION - À
L'EAFC - DÉPARTEMENT INNOVATION EXPÉRIMENTATION RECHERCHE - POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-20248

SECRETARIAT GÉNÉRAL - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

COMPOSITION DES COMMISSIONS ACADÉMIQUES CHARGÉES D'ÉMETTRE UN AVIS SUR LE RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS LES CORPS D'INGÉNIEURS ET DE PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS DE RECHERCHE ET DE FORMATION DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE B DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT, D'ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL ET D'INFIRMIERS DE CATÉGORIE A DES ADMINISTRATIONS D'ÉTAT, INTERMINISTÉRIEL DES ATTACHÉ D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT, DE PROFESSEURS DES ÉCOLES AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

BIR n°28 du 9 mai 2023

Réf. : DRH - PAM

Arrêtés de composition en annexe

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS (PUBLIC)

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI) AFFECTATIONS – TEMPS PARTIEL

BIR n°28 du 9 mai 2023
Réf. : DIPE 5

I - DEMANDE D’AFFECTATION – Année 2023-2024

A – Vœux d’affectation

Sont concernés parmi les personnels en CDI

- Les maîtres-auxiliaires
- Les psychologues contractuels de l’Education nationale
- Les CPE contractuels
- Les enseignants contractuels
 - en poste pendant l’année scolaire
 - en congé : maladie, maternité, parental, pour convenances personnelles
 - en congé de formation professionnelle

Ne sont pas concernés :

Les maîtres-auxiliaires et contractuels en CDI exerçant au sein de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire ou exerçant des fonctions de conseiller en formation continue.

1 - Calendrier

Saisie des vœux : du mardi 9 mai au mardi 23 mai 2023 minuit

A compter du 24 mai 2023, un accusé de réception parviendra à chaque intéressé à son adresse académique. Ce document devra être retourné **par mail** au rectorat de l’académie de Lyon à **dipe5@ac-lyon.fr** dans son intégralité (éléments du barème et engagement signé) accompagné des pièces justificatives exigées **au plus tard le mercredi 31 mai 2023 dernier délai**.

ATTENTION : Le non-retour de l’accusé de réception dans les délais entraînera d’office l’attribution d’une affectation sur zone académique.

2 – Modalités

Les instructions concernant cette procédure figurent en annexe 1.

3 – Barème

Le barème figure en annexe 2, le détail des situations familiales en annexe 3.

4 - Révision d’affectation

Les demandes de révision d’affectation seront transmises au bureau DIPE 5 à l’adresse dipe5@ac-lyon.fr dans les meilleurs délais.

II – DEMANDE DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Les enseignants non titulaires en C.D.I. peuvent, sur leur demande, être autorisés à accomplir un service à temps partiel.

Les personnels intéressés devront compléter l’annexe 4 et la retourner au bureau DIPE 5 à l’adresse dipe5@ac-lyon.fr pour le **mercredi 31 mai 2023 dernier délai**.

Les autorisations seront accordées en fonction des nécessités de service.

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

RECRUTEMENT D'INGÉNIEURS DE FORMATION A L'EAFC POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

BIR n°28 du 9 mai 2023

Réf : EAFC/CC/2023

L'École académique de formation continue recrute des ingénieurs de formation à temps plein. Ces postes sont à pourvoir au 1^{er} septembre 2023 pour une durée maximale de 5 années consécutives.

Mission :

L'ingénieur(e) de formation assure la gestion et la coordination des actions de formation dans leur globalité, depuis l'émergence de l'offre jusqu'à leur évaluation, qualitative et quantitative.

À ce titre et de manière générale, il ou elle :

- accompagne la mise en œuvre de la politique nationale et académique de la formation des personnels, en application du schéma directeur de la formation continue ;
- accompagne et collabore avec les demandeurs et concepteurs de formation (personnels intercatégoriels, corps d'inspection, conseillers techniques, chefs d'établissement, directeurs d'école, IH2EF, INSPÉ, universités, Canopé, laboratoires de recherche...)
- coordonne l'action des formateurs, des formateurs académiques, des conseillers en développement intervenant dans le cadre des formations ;
- développe des modalités de travail en réseau en faveur de dynamiques académiques ;
- participe à la conception, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation des parcours de de formation relevant des différents cycles métiers dont il ou elle est chargé ;
- veille à la faisabilité logistique, administrative et budgétaire de l'organisation des parcours de formation ;
- s'assure, avec les gestionnaires, de la saisie des parcours de formation sur l'application Sofia-FMO et sur l'application Gaïa ;
- peut lui-même assurer les différentes saisies des actes administratifs et financiers liés à la mise en œuvre des parcours de formation.

De manière plus spécifique, il serait apprécié, de la part des candidats, une connaissance affirmée et des compétences dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- les politiques éducatives associées au premier degré dans le cadre de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- l'éducation inclusive et ses principes fondamentaux (cadre réglementaire, dispositifs) ;
- les outils de développement numérique.

En fonction de l'évolution des missions confiées à l'EAFC, il ou elle peut se voir confier de nouveaux dossiers.

Profil :

- exercice à temps plein ;
- personnel cadre A du premier ou second degré public ;
- expériences en ingénierie de la formation et/ou en qualité de formateur recommandées.

Compétences associées :

- Connaissance approfondie du fonctionnement du système éducatif des premier et second degrés (lignes hiérarchiques, modes de communication...) ainsi que des enjeux et orientations liées à la formation initiale et continue des personnels de l'éducation nationale (schéma directeur de la formation continue, réforme des masters MEEF).
- Expertise en conduite et démarche de projet en formation continue, en accompagnement des personnels et des pratiques, en ingénierie de la formation.
- Agilité organisationnelle nécessaire pour faire face à des besoins non linéaires sur l'ensemble de l'année scolaire.
- Maîtrise des outils numériques (outils bureautique et outils de travail à distance) et capacités d'adaptation dans un environnement numérique en évolution.
- Capacité à organiser et conduire une réunion de travail, à communiquer.
- Compétences rédactionnelles.
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités, proactivité, adaptation, curiosité, disponibilité.
- Appétence pour le travail en équipe. Qualités relationnelles.
- Mobilité dans l'ensemble de l'académie.

Modalités de recrutement :

- sélection sur dossier ;
- entretien.

La candidature comportera un curriculum vitae (hors I-Prof) et une lettre de motivation. Elle devra être transmise à Monsieur Didier Quef, directeur de l'École académique de formation continue par courriel à l'adresse suivante : eaafc@ac-lyon.fr et conjointement à Monsieur Jean-Luc Hilaire, chef du département Accompagnement RH de l'EAFC à l'adresse suivante : eaafc-rh@ac-lyon.fr **pour le 16 avril 2023.**

EAFC :

École académique de formation continue
Site du rectorat de la Croix-Rousse
47, rue Philippe de Lassalle
69004 Lyon
04 72 80 66 70
eaafc@ac-lyon.fr

RECRUTEMENT D'INGÉNIEUR(E) FORMATION-INNOVATION À L'EAFC - DÉPARTEMENT INNOVATION EXPÉRIMENTATION RECHERCHE - POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

BIR n°28 du 9 mai 2023

Réf : EAFC/CC/2023

L'École Académique de la Formation Continue (EAFC) recrute un(e) ou plusieurs ingénieurs(e)s formation-innovation à temps plein ou à mi-temps. Ces postes sont à pourvoir au 1^{er} septembre 2023 pour une durée maximale de 5 années consécutives pour les temps plein.

Mission :

L'ingénieur(e) formation-innovation inscrit son action dans le cadre des missions générales de l'EAFC et plus spécialement dans le cadre des missions du département Innovation Expérimentation Recherche. A ce titre, il ou elle assure la gestion et la coordination des actions d'accompagnement de l'innovation pédagogique et au besoin participe à la mise en œuvre d'actions de formation. Il contribue aussi à intégrer son action dans la démarche qualité de l'EAFC et au regard de cet objectif il contribue à l'évaluation quantitative et qualitative de l'innovation pédagogique et des formations associées.

En conséquence il ou elle :

- accompagne la mise en œuvre de la politique nationale et académique de la formation des personnels, en application du schéma directeur de la formation continue. Dans ce cadre il ou elle organise et participe à la mise en œuvre des parcours de formation des accompagnateurs de projets et au besoin des autres personnels (formateurs académiques, autres personnels...) de l'académie, principalement sur le champ de l'innovation pédagogique,
- organise, coordonne et supervise l'accompagnement de l'innovation pédagogique (dans le premier et second degré). Il ou elle élabore et assure la mise en œuvre des dispositifs de suivi et d'évaluation de l'innovation pédagogique,
- développe des modalités de travail en réseau, en mode collaboratif et en équipe, en faveur de dynamiques académiques,
- participe à l'organisation et à l'animation de l'ensemble des opérations événementielles (RDI, JIP, JNI, séminaire colloque, projet de partenariat Erasmus..) qui visent à promouvoir, valoriser et essaimer des pratiques innovantes,
- veille à la faisabilité logistique, administrative et budgétaire de l'organisation des parcours de formation des accompagnateurs de projet et plus généralement des actions du département innovation.

En fonction de l'évolution des missions de l'EAFC et des commandes institutionnelles, il ou elle peut se voir confier de nouveaux dossiers.

Profil :

- temps plein, ou mi-temps,
- personnel cadre A du premier ou second degré public,
- expérience en qualité de porteur de projet innovant ou de formateur, ou toute autre fonction d'encadrement et d'accompagnement ou de formation des personnels.

Compétences associées :

- bonne connaissance du fonctionnement du système éducatif premier et second degrés, (lignes hiérarchiques, modes de communication...), ainsi que des orientations et enjeux liés à la formation initiale et continue des personnels de l'Éducation nationale (réforme des masters MEEF, schéma directeur de la formation continue),
- expertise en conduite et démarche de projet, en formation continue, en accompagnement des personnels,
- agilité organisationnelle nécessaire pour faire face à des besoins non linéaires sur l'ensemble de l'année scolaire,

- maîtrise des outils numériques (outils bureautique et outils de travail à distance) et capacités d'adaptation dans un environnement numérique en évolution,
- esprit d'initiative, sens des responsabilités et proactivité, appétence pour le travail en équipe,
- capacité à organiser et conduire une réunion de travail, à communiquer,
- mobilité, capacité à se déplacer dans le département ou l'académie,
- compétences rédactionnelles,
- compétences managériales et loyauté,
- compétences en langues étrangères très appréciées.

Modalités de recrutement :

- sélection sur dossier,
- entretien.

La candidature comportera un curriculum vitae et une lettre de motivation. Elle devra être transmise à Monsieur Didier Quef, directeur de l'École académique de la formation continue par courriel à l'adresse : eafc@ac-lyon.fr

et en copie à Monsieur Jean-Charles Diry, Directeur adjoint de l'École académique de la formation continue et CARDIE à l'adresse suivante Jean-Charles.Diry@ac-lyon.fr, et à Monsieur Jean-Luc Hilaire, chef du département Accompagnement RH à l'adresse suivante : jean-luc.hilaire@ac-lyon.fr **pour le 26 mai 2023.**

EAFC :

École académique de la formation continue
Rectorat (site Croix Rousse) 47 rue Philippe de Lassalle à Lyon 4^{ème}
07 04 72 80 66 70 – eafc@ac-lyon.fr

RECRUTEMENT D'ACCOMPAGNATEURS DE PROJETS INNOVANTS ET DE CHARGÉS DE MISSION INNOVATION - À L'EAFC - DÉPARTEMENT INNOVATION EXPÉRIMENTATION RECHERCHE - POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

BIR n°28 du 9 mai 2023

Réf : EAFC/Inno/AB

L'École académique de la formation continue recrute des accompagnateurs de projets innovants et des chargés de mission innovation.

Missions :

Sous la responsabilité fonctionnelle du Conseiller Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation (CARDIE) et de la Cheffe du département Innovation Expérimentation Recherche, l'accompagnateur de projets innovants ou le chargé de mission innovation, contribuera à la mise en place d'une dynamique "Innovation" dans le suivi et l'accompagnement d'équipes en expérimentation. Il ou elle sera un appui au développement de nouvelles professionnalités mises en place par le Département Innovation Expérimentation Recherche de l'EAFC pour faciliter la démarche d'innovation et d'expérimentation des écoles et des établissements.

A ce titre, il ou elle

- accompagne une ou plusieurs équipes pédagogiques dans la construction de projets, dans leur mise en œuvre, dans l'évaluation et l'essaimage de ses projets,
- participe à l'accompagnement des équipes dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation de projets, dans le cadre de la démarche « Notre école faisons la ensemble »,
- coordonne et accompagne la communication entre l'équipe d'école ou d'établissement et le département Innovation Expérimentation Recherche de l'EAFC,
- contribue à la production d'écrits pour la formalisation de projets, et assure la traçabilité de l'expérimentation, notamment par une évaluation et un bilan annuel réalisés avec l'équipe,
- participe aux événements de l'innovation : Rencontres départementales de l'innovation, Journée de l'Innovation Pédagogique, Rentrée de l'innovation, Séminaires,
- participe aux actions de formation initiale et continue.

Cette mission d'accompagnateur de projets innovants ou de chargé de mission innovation est à effectuer **en plus de son temps de service** et sera rémunérée selon la nature des activités confiées, par une indemnité pour mission particulière (IMP) au taux 3 (1250 euros), taux 4 (2500 euros) ou taux 5 (3750 euros).

Profil :

- mission en plus de son temps de service,
- personnel du premier ou second degré, quel que soit le statut,
- disponibilité pour les événements de l'innovation et les formations,
- si possible disponible le mardi matin.

Compétences associées :

- compétences rédactionnelles affirmées
- expérience dans l'accompagnement et le développement de projet,
- disponibilité réelle et engagement pour l'accompagnement d'équipes, les formations, les événements de l'innovation,
- esprit d'initiative, sens des responsabilités et esprit d'équipe,
- capacité d'analyse et de synthèse,
- bonne connaissance des outils numériques et des techniques de travail à distance (visio et m@gistère),
- intérêt pour l'innovation éducative et le système éducatif au sens large,
- capacité à travailler en équipe et aisance relationnelle.

Modalités de recrutement :

- sélection sur dossier (CV et lettre de motivation),
- entretien.

Les candidatures comporteront une lettre de motivation et un curriculum vitae. Elles devront être transmises à l'attention de Monsieur Didier Quef, Directeur de l'Ecole Académique de la Formation Continue de l'académie de Lyon, par courriel à l'adresse eaafc@ac-lyon.fr, et en copie à Monsieur Jean-Charles Diry, CARDIE, par courriel à l'adresse : eaafc-inno-recherche@ac-lyon.fr, **pour le 26 mai 2023.**

et

EAFC

Ecole académique de la formation continue, Département Innovation Expérimentation Recherche –
Site Lassalle, 47 rue Philippe de Lassalle 69004 Lyon
04 72 80 66 19, eaafc@ac-lyon.fr, eaafc-inno-recherche@ac-lyon.fr